

Aménagement du Parc du Heyritz

Meilleure grande ville pour la Biodiversité 2017



Institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Strasbourg

Services de la collectivité associés : Service des espaces verts et de nature, Service projet urbain, Service environnement

Budget : 8,5M€ (dont 7,5M€ à la charge de la Ville)

Partenaires financiers : Eurométropole de Strasbourg

Partenaires techniques : Concepteur : Bureau d'étude Villes et Paysages

Date de début du projet : janvier 2012

Date de fin : 4 août 2014



Objectifs

Le Parc du Heyritz s'inscrit dans l'urbanisation de l'axe Strasbourg Métropole des 2 Rives. Comme les autres secteurs de cet axe qui sont en mutation plus à l'Est, ce projet répond à une logique de reconquête d'une ancienne fiche portuaire et industrielle. Avec ses 7,2 ha d'espaces verts (et 1,5 ha de bassin), il incarne son premier maillon visible de trame verte.

Ce parc vient compléter l'offre des grands parcs de la ville, comme le parc de la Citadelle ou le Jardin des Deux Rives, tout en proposant un lieu de détente pour les habitants du quartier nouvellement créé, dans un secteur dépourvu d'espaces verts jusqu'ici.

Mais il n'a pas pour seul objectif d'être un lieu récréatif : la biodiversité, sa préservation voire sa réintroduction ont été au cœur de la réflexion lors de sa conception. Plus particulièrement, il était important d'en faire un lieu de transition entre la terre et l'eau, en faisant notamment la part belle au bassin de l'Hôpital.

Mesures mises en œuvre

La création du Parc du Heyritz repose sur le cahier des charges issu d'une concertation avec les futurs usagers du parc : riverains, conseils de quartier... ont participé à une démarche d'atelier de projet, où chacun a pu exprimer ses souhaits.

Le parc est sillonné par un réseau de cheminements hiérarchisés, en partie éclairés, permettant les liaisons piétons/cyclistes mais aussi des promenades entre les différents points d'intérêts du parc. Une passerelle permet le franchissement du canal, assurant ainsi l'accessibilité directe au parc depuis le nouvel hôpital civil.

Les milieux, existant ou créés, sont très variés et propices à la biodiversité : espaces ouverts, semi-ouverts ou fermés, terrestres ou aquatiques, plus ou moins accessibles au public, offrent de multiples habitats à la faune et à la flore. Les masses boisées et leur sous-bois, ainsi que les platanes centenaires du Chemin du Heyritz, ont été conservés. Les talus végétalisés assurent une transition douce entre la terre ferme et l'eau, avec une surface d'eau peu profonde comportant des plantations aquatiques. Cette volonté de diversité de milieux est renforcée par des jardins flottants de tailles diverses animant le bassin.

Un ponton en robinier traverse ce dernier, permettant une déambulation au plus près de l'eau sur plus de 300 m, et favorisant la découverte de palmipèdes, batraciens, insectes, poissons...

Les jardins familiaux, déjà présents, ont été restructurés par le projet à l'Ouest du site. Cette restructuration s'est accompagnée de la création d'un potager urbain collectif. Par ailleurs, un local technique fonctionnel a été construit pour les jardiniers amenés à entretenir le parc mais aussi les autres espaces verts du secteur.

Des visites sur la nature en ville, animées par l'association Strasbourg Initiation à la nature et à l'environnement sont proposées aux citoyens.

Résultats/Impact pour la biodiversité

Des diagnostics sont régulièrement effectués par le Service des espaces verts, ainsi que des inventaires par des associations naturalistes partenaires. Une étude entomologique a été réalisée en 2016. Elle montre une réelle et rapide colonisation ou recolonisation des nouveaux milieux créés. Une enquête sur la perception de la nature en ville, réalisée dans le cadre de la construction du plan Strasbourg Grandeur Nature en 2016, plébiscite ce nouveau parc.

Coordonnées

Strasbourg

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[Lire le rapport de visite 2017](#)

Contact

Suzanne Brolly, cheffe de mission Biodiversité – Zéro pesticide, ville et eurométropole de Strasbourg

Tél. 03 68 98 73 15

Suzanne.BROLLY@strasbourg.eu